

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2439-cahier-des-charges-type-systeme-d-information-rh>

Modèle de document ♦ Cahier des charges type

Cahier des charges type : Système d'information RH

Ce document est un modèle de cahier des charges pour les établissements de santé et établissements médico-sociaux qui souhaitent acquérir un Système d'Information RH (SIRH).

Réalisé par l'ANAP et un groupe de travail de professionnels RH et SI des secteurs sanitaire et médico-social, ce document est structuré selon le modèle Volere. Il donne un cadre général et doit être adapté aux particularités et aux caractéristiques propres à l'établissement et à son projet. Il contient des explications qui se présentent sous forme de paragraphes en bleu italique.

Objectif du cahier des charges type

Le document vise à guider l'utilisateur pour :

- Se poser les "bonnes questions", clarifier ses besoins, son organisation, ses attentes ;
- Exprimer des exigences conformes aux bonnes pratiques ;
- Permettre l'appropriation du modèle dans le contexte particulier d'un établissement de santé, d'un établissement médico-social ou d'un GHT.

A qui s'adresse le cahier des charges type ?

Il s'adresse aux personnes en charge de l'informatisation de la fonction RH et à la personne qui coordonne l'élaboration du cahier des charges SIRH en particulier :

- Au chef de projet fonctionnel (Le DRH ou le responsable SIRH par exemple) ;
- Au directeur des systèmes d'information, au responsable du service informatique ;
- A toute personne qui intervient sur le projet.

Glossaire

ANAP
DRH
GHT
informatisation
SI
personne
RH
utilisateur

Date de parution : 18/02/2018

Télécharger la production